

---

Présidence : Suisse

## 1019<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 16 octobre 2014

Ouverture : 10 h 05  
Suspension : 13 h 05  
Reprise : 15 h 20  
Clôture : 17 h 20

2. Président : Ambassadeur T. Greminger  
M<sup>me</sup> A. Rauber Saxer  
M. G. Scheurer

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU CHEF DE LA MISSION DE L'OSCE  
EN MOLDAVIE**

Examiné au titre du point 2 de l'ordre du jour

Point 2 de l'ordre du jour : **ALLOCUTION DE M. FRANCESCO BASTAGLI,  
CHEF DE LA MISSION D'ASSISTANCE DE  
L'UNION EUROPÉENNE À LA FRONTIÈRE  
ENTRE LA MOLDAVIE ET L'UKRAINE**

Président, Chef de la Mission de l'OSCE en Moldavie (PC.FR/29/14 OSCE+), chef de la mission d'assistance de l'Union européenne à la frontière entre la Moldavie et l'Ukraine (PC.DEL/1169/14 OSCE+), Italie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, Monaco et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1180/14), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1174/14), Fédération de Russie, Canada, Turquie (PC.DEL/1193/14), Ukraine, Serbie, Moldavie (PC.DEL/1190/14)

Point 3 de l'ordre du jour : EXPOSÉS DES PRÉSIDENTS DU COMITÉ DE SÉCURITÉ ; DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL ; ET DU COMITÉ SUR LA DIMENSION HUMAINE

Président, Président du Comité de sécurité, Président du Comité économique et environnemental, Président du Comité sur la dimension humaine (PC.DEL/1175/14), Italie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Monaco, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1181/14), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1197/14), Fédération de Russie, Canada, Turquie (PC.DEL/1194/14 OSCE+), Arménie

Point 4 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Président (CIO.INF/187/14 OSCE+)

- a) *Violations persistantes des principes et engagements de l'OSCE par la Fédération de Russie et situation en Ukraine* : Ukraine, Italie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1183/14), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1196/14), Canada, Turquie (PC.DEL/1195/14 OSCE+), Norvège (PC.DEL/1176/14), Grèce (PC.DEL/1192/14 OSCE+), Espagne (PC.DEL/1189/14 OSCE+)
- b) *Situation en Ukraine et violations persistantes des normes du droit international humanitaire au cours de l'opération punitive en Ukraine orientale* : Fédération de Russie (PC.DEL/1187/14), Ukraine, Australie (partenaire pour la coopération), Pays-Bas
- c) *Enlèvement et détention illégale de citoyens ukrainiens par la Fédération de Russie* : Ukraine, Italie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1185/14), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1177/14), Fédération de Russie

- d) *Journée internationale de la fille, observée le 11 octobre 2014* : Canada (également au nom de l'Islande, du Liechtenstein, de la Mongolie, de la Norvège et de la Suisse)
- e) *Liberté d'expression dans l'espace de l'OSCE* : Italie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; ainsi que la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1182/14), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1186/14), Biélorussie, Azerbaïdjan, Fédération de Russie
- f) *Refus d'entrée en Estonie visant M. V. Tichkov de l'Institut russe d'ethnologie et d'anthropologie* : Fédération de Russie, Estonie (également au nom de la Lettonie et de la Lituanie) (PC.DEL/1188/14 OSCE+)
- g) *Projet de loi du Kirghizistan sur la « Propagande LGBT »* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1179/14), Kirghizistan
- h) *Déclaration au sujet de l'ONG russe « Mémorial »* : Italie-Union européenne (l'Albanie, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1184/14), États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie
- i) *Rapport sur la pièce de théâtre consacrée à Herberts Cukurs en Lettonie* : Lettonie, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1178/14)
- j) *Restrictions en matière d'engagement de la société civile, en particulier le cas de M. K. Ismayil* : Canada, Azerbaïdjan
- k) *Élections générales en Suède tenues le 14 septembre 2014* : Fédération de Russie, Suède
- l) *Brutalité de la police aux États-Unis d'Amérique* : Fédération de Russie, États-Unis d'Amérique

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

- a) *Manifestation sportive de la Présidence de l'OSCE tenue le 4 octobre 2014* : Président, Biélorussie
- b) *Visite d'ambassadeurs en Ukraine du 6 au 8 octobre 2014* : Président (CIO.GAL/186/14)
- c) *Quarante-neuvième réunion du Mécanisme de prévention et de règlement des incidents (MPRI) d'Ergneti, prévue du 21 au 23 octobre 2014* : Président (CIO.GAL/186/14)

- d) *Visite à Belgrade, le 24 octobre 2014, du Représentant spécial du Président en exercice pour le Caucase du Sud, l'Ambassadeur A. Gnädinger, en vue de discuter de la coopération avec la présidence serbe entrante* : Président (CIO.GAL/186/14)

Point 6 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général (SEC.GAL/166/14/Rev.1 OSCE+)* : Coordonnateur des activités de lutte contre les menaces transnationales
- b) *Point sur la Mission spéciale d'observation en Ukraine et sur le déploiement d'observateurs de l'OSCE à deux postes de contrôle sur la frontière russo-ukrainienne* : Coordonnateur des activités de lutte contre les menaces transnationales (SEC.GAL/166/14/Rev.1 OSCE+), Président

Point 7 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

*Mission de courte durée effectuée par l'OSCE en Bosnie-Herzégovine pour l'observation des élections tenues le 12 octobre 2014* : Assemblée parlementaire de l'OSCE, Bosnie-Herzégovine, États-Unis d'Amérique

4. Prochaine séance :

Mercredi 22 octobre 2014 à 16 h 30, Neuer Saal